

## Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

### Rebond du marché des assurances au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018

Le 3<sup>ème</sup> trimestre 2018 connaît un net rebond pour ce qui concerne l'évolution de l'encaissement du secteur des assurances directes après l'évolution plutôt décevante du trimestre précédent: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 17,84% par rapport à la même période de l'exercice 2017.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2018 l'encaissement global progresse de façon peu spectaculaire avec une croissance de 2,00%. Des différences notables sont à noter suivant les branches : les primes demeurent en recul de 1,24% en assurance-vie et mais progressent de 23,16% dans l'assurance non vie.

En assurance-vie la décroissance de 1,24% de l'encaissement sur les trois premiers trimestres de 2018 masque des évolutions divergentes suivant le type de produits, évolutions qui confirment les tendances observées au cours du premier semestre. La croissance de l'encaissement est imputable exclusivement aux produits à rendements garantis dont les primes augmentent de 51,27% alors que l'encaissement relatif aux produits en unités de compte recule de 17,85%. La croissance de l'encaissement des activités à rendements garantis est non seulement due au développement d'une importante activité de produits de protection, déjà signalée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, mais également et surtout à des opérations d'épargne.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 180,64 milliards d'euros à la fin septembre 2018, en progression de 7,16% par rapport à la fin septembre 2017 et de 2,31% par rapport à la fin juin 2018. La hausse de 4,03 milliards du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 est essentiellement imputable une collecte nette positive, les nouvelles primes étant supérieures de 3,45 milliards au montant des rachats, alors que la revalorisation des contrats n'y intervient qu'à hauteur de 0,58 milliards. Le taux de rachat est revenu à un niveau historiquement bas de 5,91% des provisions techniques.

L'assurance non vie progresse de 23,16% sur les neuf premiers mois de 2018, cette progression remarquable continuant d'être impactée de manière significative par les retombées de l'agrément de compagnies ayant choisi le Luxembourg comme lieu d'installation suite à la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 8,92%. Avec une augmentation de 36,89% de leurs primes, les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes progressent de manière beaucoup plus importante. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 2<sup>ème</sup> trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a reculé de 15,61% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet [www.caa.lu](http://www.caa.lu) du Commissariat aux Assurances.